

ILS ONT DIT OUI... OU NON A LA CECA. POURQUOI?

La République française

Vous êtes un diplomate de la République française et vous devez participer à une conférence internationale.

En 5 minutes, vous devez:

- Présenter la situation de votre pays en Europe en 1950,
- Montrer que la France joue un rôle majeur dans la création de la CECA,
- Expliquer votre choix d'adhérer à la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

INFORMATION

En France, la ratification s'avère délicate. Les députés communistes s'opposent à toute idée de communauté européenne, jugée hostile à l'Union soviétique, et les gaullistes se montrent très réticents envers le caractère supranational de la Haute Autorité. A l'Assemblée nationale, le 13 décembre 1951, 377 députés votent pour et 233 contre le traité CECA. Au Conseil de la République (Sénat), le traité est soutenu par 182 voix contre 32.

Pour préparer votre allocution, vous disposez d'une série de documents :

Document 1 : un tableau comparant la situation des principales puissances européennes en 1950.

Document 2: une analyse de la situation internationale.

Document 3: un diagramme présentant la production d'acier après 1945.

Document 4 : les réflexions de Jean Monnet en mai 1950.

Document 5: la déclaration Schuman, 9 mai 1950.

Document 6: la Une du *Dairy Herald*, 10 mai 1950.

2 | 9 Dossier réalisé par M. Birebent, professeur relai de l'Académie de Créteil auprès des Archives diplomatiques

Document 1 : tableau comparant la situation des principales puissances européennes en 1950.

	France	Allemagne (RFA)	Italie	Belgique	Pays-Bas	Luxembourg	Royaume-Uni
Population (1949)	42 millions	49 millions	48 millions	8,6 millions	11 millions	0,3 million	50 millions
Impact de la Seconde Guerre mondiale	 Occupation allemande, 1940-1944 Vainqueur 1945 Membre du Conseil de sécurité de l'ONU 	- IIIe Reich: attaque et occupation de l'Europe - Vaincu et occupé en 1945	- Italie fasciste : alliée du IIIe Reich - Changement de camp en 1943	- Occupation allemande 1940- 1944.	- Occupation allemande 1940- 1945	- Occupation allemande 1940- 1944	 Territoire non occupé. Vainqueur 1945. Une des 3 puissances majeures Membre du Conseil de sécurité de l'ONU.
Situation politique en 1949	République démocratique	- Renaissance d'une démocratie - souveraineté limitée - Allemagne divisée en 2 états : RFA-RDA	République démocratique (1946)	Monarchie constitutionnelle, démocratie	Monarchie constitutionnelle, démocratie	Monarchie constitutionnelle , démocratie	Monarchie constitutionnelle, démocratie
Produits intérieurs bruts (milliards de \$)	1938 : 187 mds \$ 1945 : 102 1949 : 205	1938 : 342 mds \$ 1945 : 302 1949 : 323	1938 : 144 mds \$ 1945 : 87 1949 : 152				1938 : 298 mds \$ 1945 : 347 1949 : 350
Evolution particulière				La Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg ont fondé en 1944 une union économique afin d'être plus forts face à leurs grands voisins.			
Place dans les relations internationales		- Ces 7 états reçoivent tous une aide américaine dans le cadre du Plan Marshall (1948). - Ils font partie du Conseil de l'Europe , première organisation européenne créée en 1949 mais sans véritable pouvoir Ils sont aussi membres de l 'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) face à l'URSS et ses alliés.					

Document 2: une analyse internationale.

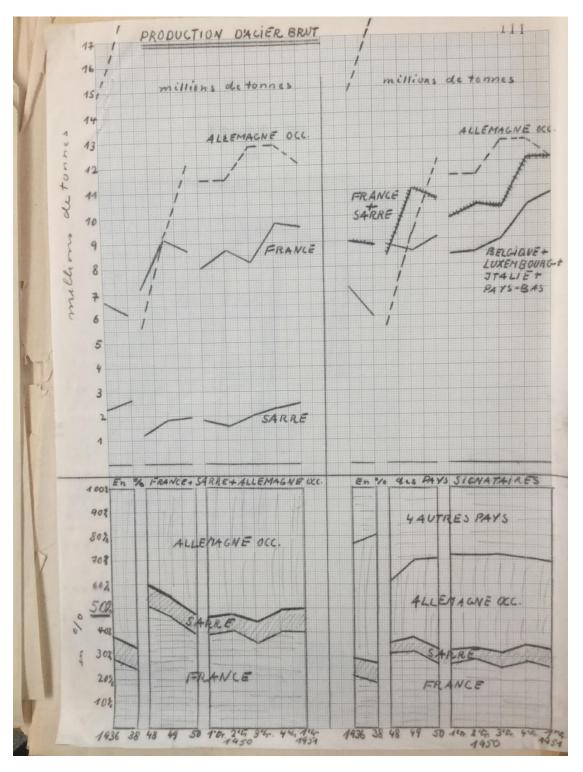
La nécessité de changer de politique étrangère.

« Le duel franco-allemand apparaît historiquement dépassé et il ne pourra se produire que comme une phase secondaire d'un conflit plus vaste. Dans ces conditions, il est possible d'entrevoir en Europe la manifestation d'une donnée nouvelle, qui est une communauté de destin, dans la mesure où il devient de plus en plus clair que désormais, ce qui sera subi par les Allemands sera également subi par les Français. (...)

Les remarques précédentes sont vraies aussi bien dans le cas d'une consolidation de l'idéal démocratique occidental, que dans le cas d'une victoire de l'idéologie communiste. Donc, il nous appartient dès maintenant d'essayer de poser les bases d'une association et politique franco-allemande qui viendrait d'intégrer dans le cadre de l'organisation occidentale en lente gestation.

Analyse de la situation internationale produite par des hauts fonctionnaires du Ministère des Affaires étrangères, juillet 1948. Dans Helmuth Auerbach, *Le virage européen dans la politique de l'Allemagne sur la France*, 1990.

Document 3 : diagramme présentant la production d'acier après 1945.



Cabinet du ministre, Robert Schuman 1948-1953, 140. Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Document 4 : les réflexions de Jean Monnet en mai 1950.



Jean Monnet.

Appel à la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA),

9 mai 1950.

Les réflexions de Jean Monnet en mai 1950

« Or, dans le moment présent, l'Europe ne peut naître que de la France. Seule la France peut parler et agir. Si la France ne parle pas et n'agit pas maintenant, que se passerat-il ? Un rassemblement s'opérera autour des Etats-Unis, mais pour mener avec plus de force la guerre froide. La raison évidente en est que les pays d'Europe ont peur - de l'URSS - et cherchent de l'aide. L'Angleterre se rapprochera de plus en plus des Etats-Unis; l'Allemagne se développera rapidement, nous ne pourrons pas éviter son armement. La France sera reprise par son malthusianisme d'antan, et cette évolution aboutira inévitablement à son effacement. »

Jean Monnet, *Mémoires*, Fayard, Le Livre de Poche, 2007.

Document 5: l'initiative française, la déclaration Schuman, 9 mai 1950.

Mar John Man To 9 Hat 1950.

43

La paix mondiale no saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.

La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. En se faisant depuis plus de 20 ans le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre.

L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminés : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le Couvernement Français propose de porter immédiatement l'action sur un point limité mis décisif:

Le Gouvernement Français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier, sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverto à la participation des autres pays d'Europe.

La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurora immédiatement l'établissement de bases communes de devoloppement économique, première étape de la Fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtomps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont eté les plus constantes victimes.

La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifestera que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible. L'établissement de cette unité puissante de production ouverte à tous les pays qui voudront y participer, aboutissant à fournir à tous les pays qu'elle rassemblera les éléments fondamentaux de la production industrielle aux mêmes conditions, jettera les fondements réels de leur unification économique.

Cotte production sera offerte à l'ensemble du monde sans distinction ni exclusion, pour contribuer au relèvement du niveau de vie et au progrès des œuvres de paix. L'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation de l'une de ses tâches essentielles : le développement du continent Africain.

Ainsi sera réalisée simplement et rapidement la fusion d'intérêts indispensable à l'établissement d'une communauté économique et introduit le ferment d'une communauté plus large et plus profonde entre des pays longtemps opposés par des divisions sanglantes.

Par la mise en commun de productions de base et

l'institution d'une Haute Autorité nouvelle, dont les décisions
lieront la France, l'Allemagne et les pays qui y adhéreront,
cette proposition réalisera les premières assises concrètes
d'une Fédération européenne indispensable à la préservation
de la paix.

。。

Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Document 6: La « une » du Dairy Herald, 10 mai 1950.

Le Daily Herald est un journal britannique.



It was all very friendly and nice

SPORTS associations have called off their threatened ban on television. In fact, more sport than ever may televised to see whether gates are hit publisher's

has arrived

below

Mise en page par A.TOH

OM RONALD MATTHEWS